



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections cantonales et régionales

Question écrite n° 14878

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que les modes de scrutin peuvent plus ou moins favoriser le renouvellement des élus et une représentation équilibrée des sexes. D'une part, pour l'ensemble des conseillers généraux élus en mars 1998 et, d'autre part, pour l'ensemble des conseillers régionaux également élus en mars 1998, elle souhaiterait qu'il lui indique le pourcentage de femmes, la moyenne d'âge et le pourcentage de nouveaux élus.

Texte de la réponse

Les informations statistiques qui intéressent l'honorable parlementaire sont les suivantes : parmi l'ensemble des conseillers généraux élus les 15 et 22 mars 1998 dans la France entière, on dénombre 7,9 % de femmes et 46 % de nouveaux élus pour une moyenne d'âge de 53 ans en métropole et de 50 ans dans les départements d'outre-mer ; s'agissant de l'ensemble des conseillers régionaux élus le 15 mars 1998, on recense 24,1 % de femmes et 59,1 % de nouveaux élus pour une moyenne d'âge de 50 ans en métropole et de 49 ans dans les régions d'outre-mer.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14878

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2955

Réponse publiée le : 6 juillet 1998, page 3804